

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-630520

Matricule du conjoint 2009 117601

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2048

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Mr BENCHERIF fidi-fid

Date de naissance :

01-02-1952

Adresse :

Tél. 06 61453762

Total des frais engagés : 1090, 85 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 26/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 MAI 2022	U	2	200	INP : 25533412 00000000 35533411 11433553 Signature Dr. Christian Urdos

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Mme SEKKAT LAIA A.D.C. Rue Reymond 12 Quai des Hôpitaux - Casablanca Tel/Fax : 0522 27 65 10	25/05/22	229,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DES INSTITUTS DENTAIRES Rue de la République 10 Casablanca Tél/Fax : 0522 27 65 10	26/05/22	6400	56100

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				25533412 00000000 35533411 11433553
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	G	00000000	
B	35533411		11433553	
				[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur EL MRINI M.

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie

الدكتور المرني م محمد

أستاذ في جراحة الكلى والمسالك البولية
عضو الجمعية العالمية لجراحة
الكلى والمسالك البولية

Casablanca, le 25 MAI 2022.....

Reçu avec plaisir fin mai

Liaisonie LILAS .M
Mme. SEKKAT Laila
Sis, Rue Reaumur / Bd. Abdelmoumen
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél/Fax : 0522 27 65 80

46,00 x 3

UNARZ



14 124 - Zm

✓ 229,00

Professeur EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél. : 022 25 36 34 - Fax: 022 25 88 80

URADOX® 2mg

Doxazosine

30 Comprimés sécables

LOT : 102

PER : MAI 2023

PPV : 76 DH 50



PHARMACEUTICAL INSTITUTE

URADOX® 2mg

Doxazosine

30 Comprimés sécables

LOT : 102

PER : MAI 2023

PPV : 76 DH 50



PHARMACEUTICAL INSTITUTE

URADOX® 2mg

Doxazosine

30 Comprimés sécables

LOT : 102

PER : MAI 2023

PPV : 76 DH 50



PHARMACEUTICAL INSTITUTE

Professeur EL MRINI M.

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie

الدكتور المرني مهمن

أستاذ في جراحة الكلى والمسالك البولية
عضو الجمعية العالمية لجراحة
الكلى والمسالك البولية

Casablanca, le

25 MAI 2022

u Rencontrer vos fans

P. Gm

Alain - Dr. Hach

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HOPITALS « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
(A) Fax: 05 22 20 35 15

Professeur EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 022 25 36 36 - Fax: 022 25 88 80

DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6 MOIS

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit	
Nom et prénom :	MR BENCHERIF Sidi - Saïd
Matricule :	2048
N° CIN :	A 45930
Adresse :	Rue Caid Nadjem (Ex. Emile Gros), résid. SAWAB, 5 ^e étage, Q. des Hôpitaux Casa
Bénéficiaire de soins :	<input checked="" type="checkbox"/> Adhérent <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Partie réservée au médecin traitant	
Je soussigne :	Spécialité :
N° ICE :	N° INPE :
Certifie que Mlle, Mme, M. :	Rue Cherif Sidi - Saïd
Nécessitant un traitement d'une durée :	<input type="checkbox"/> < 3 mois <input checked="" type="checkbox"/> Entre 3 et 6 mois <input type="checkbox"/> A vie
Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :	
Adm du Dr Allal	
Dont ci-joint ordonnance :	
Traitement prescrit :	
Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables	
Fait à :	le / /
Cachet et signature du médecin traitant	
 25 MAI 2022	

*Cette déclaration est renouvelable une fois

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74 Fax : 05.22.20.35.15
Patente : 36332437 I.F. : 40288423 CNSS : 8036726
N° ICE : 0017 10887 0000 70 Code INPE: 093062362



FACTURE No : 180947

Casablanca, le : 26/05/2022

Analyses effectuées le .. : 26/05/22 à 08h15
Sur prescription du : Dr EL MRINI Mohamed

Identité Patient : Mr. BENCHERIF Sidi Saïd
Code Patient : 52198

BILAN :

1 HBA1 HEMOGLOBINE GLYQUEE HBA1-C	B 100
2 PSA PSA (ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE)	B 300

TOTAL B : 400

TOTAL HN : 0

0

MONTANT : 561,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 561,00 DH

Dr Moulia BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

CENTRE DE BIOL
DE 3, RUE A
3, RUE A
Tel: 0522 20 35 35
Fax: 0522 27 66 74

مركز المستشفيات للتحليلات الطبية

Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 26/05/22 à 08h15

Édité le : 26/05/22 à 12h03

Mr. BENCHERIF Sidi Saïd

Patient 52198 Né(e) le 01/02/1952

Dr. EL MRINI Mohamed

Page : 1 / 4

Prélevé par le Laboratoire

BIOCHIMIE

NORMES

ANTECEDENTS

DOSAGE DE L'HEMOGLOBINE GLYQUEE HbA1c (FRACTION A1c)

(Dosage par HPLC sur automate D10 de BIO-RAD)

HbA1c 5,4 %

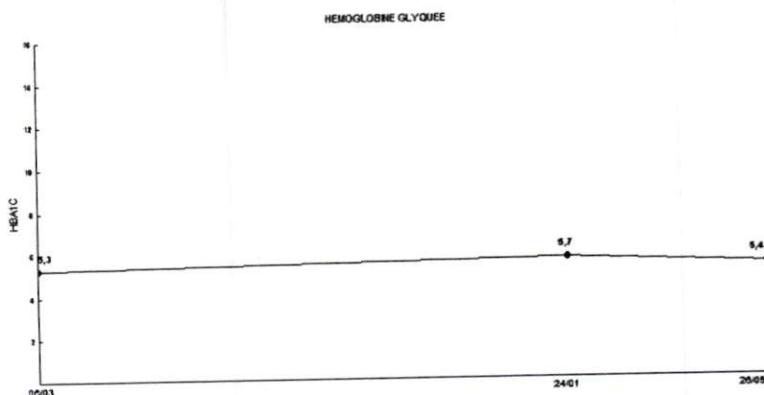
24/01/22 : 5.7

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

- HbA1c entre 4.0 et 6.0 % : intervalle non diabétique
- HbA1c inférieur à 6.5 % : excellent équilibre glycémique (DNID type 2)
- HbA1c inférieur à 7.0 % : excellent équilibre glycémique (DID type 1)
- HbA1c entre 7.0 et 8.0 % : bon équilibre glycémique
- **HbA1c supérieur à 8.0 % : action corrective suggérée**

Remarque :

Le dosage de l'HbA1c est réservé au suivi de l'équilibre glycémique chez les diabétiques.



Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0661 75 52 65

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 - 06 61 75 52 65

P

stationnement assuré

3, rue Caïd Najem ex Colonel GROS , Quartier des Hôpitaux - 20 360 CASABLANCA

Tél.: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - 05 20 99 99 44 - 06 61 75 52 65

E-mail : cbhmaroc@yahoo.fr - Site web : www.cbh.ma

EXAMEN du : 26/05/22 à 08h15

Edité le : 26/05/22 à 12h03

Mr. BENCHERIF Sidi Saïd

Patient 52198 Né(e) le 01/02/1952

Dr. EL MRINI Mohamed

Prélevé par le Laboratoire

Page : 2 / 4

Rapport de patient

Bio-Rad DATE : 26/05/2022
D-10 HEURE : 12:43
N° Série: #DJ6L052606 Version Logiciel : 4.20-2
Id. de l'échantillon : 12605018
Date d'injection : 26/05/2022 12:40
N° d'injection : 2 Méthode : HbA1c
N° de portoir : --- Position du portoir : 2

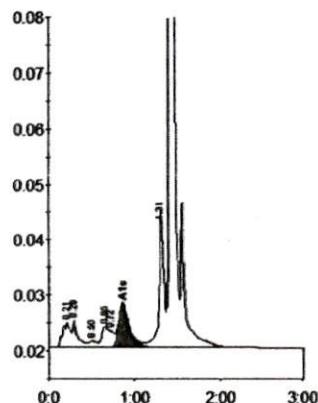


Table des pics - ID : 12605018					
Pic	Tps.Ret	Hauteur	Aire	% Aire	
A1a	0.21	4320	27086	1.7	
A1b	0.29	4697	19237	1.2	
F	0.50	1143	5878	0.4	
LA1c/Chb-1	0.65	3549	18282	1.1	
LA1c/Chb-2	0.72	2928	18101	1.1	
A1c	0.86	7719	62775	5.4	
P3	1.31	24814	96624	5.9	
A0	1.41	570851	1363961	84.7	
Aire totale :		1610943			

Concentration : %
A1c 5.4

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr. MALIKA BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

مركز المستشفيات للتحاليل الطبية
Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous
Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 26/05/22 à 08h15
Edité le : 26/05/22 à 12h03

Mr. BENCHERIF Sidi Saïd
Patient 52198 Né(e) le 01/02/1952
Dr. EL MRINI Mohamed

Prélevé par le Laboratoire
26/05/22

Page : 3 / 4

MARQUEURS TUMORAUX

P.S.A. : ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE
(Technique Chimiluminescence COBAS 6000 - ROCHE)

P.S.A ... 2,740 ng/mL (N : < 6,500) 25/11/21 : 2.010

Valeurs de référence du PSA selon l'âge

< 49 ans	< 2,000 ng/mL
50 - 59 ans	< 3,500 ng/mL
60 - 69 ans	< 4,500 ng/mL
70 - 79 ans	< 6,500 ng/mL

Interprétation

Ce résultat doit être interprété selon l'âge, les données cliniques, radiologiques et biologiques.

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biogiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 06 61 75 52 65

P

stationnement
assuré

3, rue Caïd Najem ex Colonel GROS , Quartier des Hôpitaux - 20 360 CASABLANCA

Tél.: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - 05 20 99 99 44 - 06 61 75 52 65

E-mail : cbhmaroc@yahoo.fr - Site web : www.cbh.ma

EXAMEN du : 26/05/22 à 08h15
Edité le : 26/05/22 à 12h03
Mr. BENCHERIF Sidi Saïd
Patient 52198 Né(e) le 01/02/1952
Dr. EL MRINI Mohamed

Prélevé par le Laboratoire

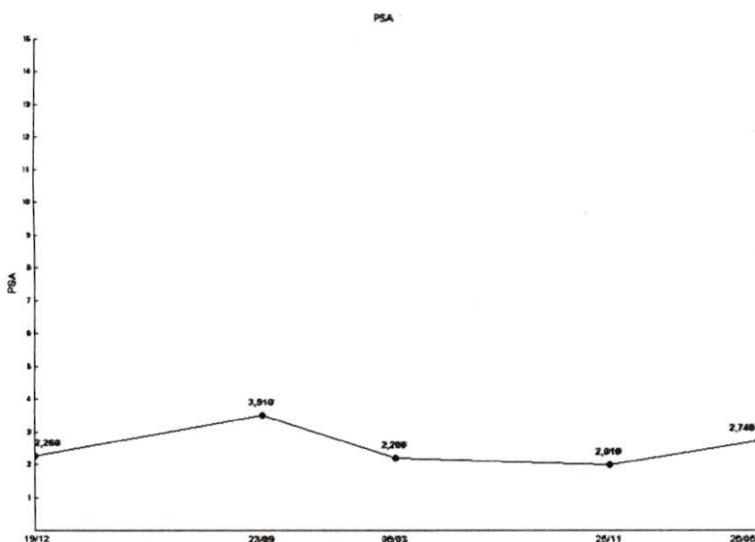
Page : 4 / 4

Remarques

Le dosage du taux sérique du pro-PSA est disponible en routine, ainsi que le calcul de l'index PHI.

L'index PHI améliore la valeur diagnostique du PSA seul, il est plus spécifique et permet une meilleure détection des cancers de prostate.

Il est surtout utile pour les patients **avec un taux de PSA entre 4 et 10 ng/mL** dans la prise de décision de biopsie.



Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39